

**COMMISSION DE SUIVI DE SITES (CSS) de SÉNART
relative à l'établissement exploité par la société Air Liquide France Industrie (ALFI)
situé sur le territoire de la commune de Moissy-Cramayel**

**Réunion du JEUDI 30 SEPTEMBRE 2021 – 09h30
Préfecture de Seine-et-Marne
en audioconférence**

BULLETIN DE RÉPONSE
à adresser à Mme Martine ANGRAND
tél : 01.64.71.77.22
martine.angrand@seine-et-marne.gouv.fr

NOM Prénom :

Organisme :

- sera présent(e)
- ne sera pas présent(e)
- sera représenté(e) par son suppléant
- ou donne mandat à (*dans ce cas remplir le mandat ci-dessous*)

Signature

**MANDAT *donné à un membre
de la Commission de Suivi de Sites (CSS) de SÉNART**

Je, soussigné(e),

donne mandat à M/Mme.....

pour me représenter lors de la réunion de la **CSS de SÉNART** du jeudi 30 septembre 2021 en audioconférence.

Signature